



Compte-rendu de réunion

Nombre de page(s) : 4

OBJET : Réunion réseau Arc Alpin

Du Mardi 14 octobre 2014

Direction : Direction Santé Familles Environnement

Rédacteur : Emeline DREVETON

PARTICIPANTS :

Myriam AUVAGE – Ville d'Aix les Bains
Alain BATILLOT – Ville de Bourgoin-Jallieu
Sylvaine BOIGE-FAURE – Ville de Valence
Josiane BOHATIER – Ville de Beaumont
Lionel BRARD – Ville de Valence
Myriam BUFFET – Ville de Lyon
Georges BUISSON – Ville d'Aix les Bains
Sophie CARRE – Ville d'Aix les Bains
Emeline DREVETON – Ville de Valence
Zoé HERITAGE – Réseau Français Ville Santé
Jean-Louis ROBY – Ville de Romans
Garance MAURIN – Ville de Bourgoin-Jallieu
Sonia VIERNE – Ville de Grenoble

- **Excusé(e)s :**

Ulrich BRONNER – Ville d'Issoire
Vincent CHALLET – Ville d'Issoire
Pascale COLOM – Ville de Villeurbanne
Joëlle DRIVON – Ville de Saint Etienne
Mondane JACTAT – Ville de Grenoble
Sylvie SANCHEZ – Ville de Vaulx en Velin
Yvan MARGUE – Ville de Vaulx en Velin

TRANSMIS POUR INFORMATION A :

Destinataires : tous les présents et tous les excusés – DG – Cabinet - DAG

I – Echange sur les valeurs du réseau Villes Santé OMS

Membres du RFVS de l'OMS

Aujourd'hui le réseau compte 86 membres, dont 39 présentés à l'AG le 1er octobre.

A la suite des dernières élections municipales, 75 % de nouveaux élus « Villes-Santé » (11 sur 13 élus membres du Conseil d'administration). Depuis septembre 2014, la présidence du Bureau est tenue par la ville de Rennes.

La Composition du Bureau à partir de sept 2014 est :

Présidence : RENNES

Vice-Présidences : NANCY et NANTES

Trésorerie : DUNKERQUE

Secrétariat : BOURGOIN-JALLIEU

Secrétariat adjoint : SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES(CA)

Autre membres du Conseil d'Administration 2012 - 2015 :

AJACCIO, GRENOBLE, LORIENT, MONTPELLIER, TOULOUSE, VILLEURBANNE

Présentation du réseau national par Zoé Héritage, coordinatrice du réseau (Pwp ci-joint).

Les collectivités locales : productrices de santé & bien-être

Présentation du plaidoyer pour la santé par Zoé Héritage, coordinatrice du réseau (Pwp ci-joint).

Echanges sur les compétences de chaque territoire :

La ville de Lyon a la gestion des Ateliers Santé Villes. La création de la Métropole vient modifier l'organisation et les missions des services, certaines compétences communales et les services du Conseil Général seront transférées.

La création de cette métropole et plus généralement des agglomérations interpellent les villes qui ont développé la compétence « santé », quelles sont les compétences qui seront mutualisées, quel avenir pour les services municipaux de santé publique ou les SCHS.

Au sein de la ville de Romans, les questions de « santé publique » sont traitées au sein du CCAS. Une salle est mise à disposition des associations.

Echanges sur la Qualité de l'Air Intérieur :

La ville d'Aix-les Bains a fait des analyses – une école n'est pas dans les normes (différence entre les bâtis nouveaux et anciens). Souvent plutôt un problème de VMC. Aix-les Bains a fait une formation pour le personnel municipal sur la qualité de l'air et les produits d'entretien.

La ville de Grenoble a fait des mesures dans certaines écoles, ainsi qu'une sensibilisation sur l'air odorisé par des huiles etc.

Concernant la ville de Valence, une révision de toutes les VMC dans les bâtiments publics a été faite. Un cahier de charges a été défini pour l'analyse de la qualité de l'air (80 000€/an) mais cette mission n'aura pas lieu du fait du changement récent du ministère. Cependant l'équipe réfléchit à la mise en place d'actions de sensibilisation sur les bonnes pratiques pour renouveler l'air dans les bâtiments accueillant des jeunes enfants (projet de kit en partenariat avec Harmonie Mutuelle).

Bourgoin-Jallieu a fait des tests assez complets dans 3 écoles (pollution, température, humidité...). Une école légèrement hors normes mais pas de problème avec la communication ensuite avec les familles.

-> Il est proposé que la qualité de l'air intérieur devienne une thématique pour ce Réseau. Valence veut bien participer à l'organisation d'un colloque national pour le RFVS sur cette thématique ou une autre liée à l'environnement en 2015, la demande devant être effectuée avant le prochain bureau (7 novembre).

Présentation de l'outil d'évaluation économique des effets sanitaires (HEAT) liés à la marche et au vélo

Présentation de l'outil par Zoé Héritage, coordinatrice du réseau (Pwp ci-joint).

II – Observation de la santé

Depuis juin 2014, l'ARS, en partenariat avec l'Observatoire Régional de la Santé Rhône-Alpes (ORS), met à la disposition des villes de plus de 10 000 habitants un grand nombre d'indicateurs de santé, déclinés aux différents échelons géographiques de la région Rhône-Alpes. Ces données sont disponibles sur le site web BALISES : <http://balises-rhone-alpes.org/index.php>

Dans le cadre du réseau Arc Alpin, plusieurs villes avaient réalisé un travail d'observation en commun avec l'ORS.

Avec le travail autour des Contrats Locaux de Santé, de nombreuses villes de la région ont réalisé un travail d'observation de la santé :

- la Ville de Grenoble : création du réseau l'OBS'y depuis un an,
 - à partir des données ARS à la zone IRIS, l'équipe de la ville de Lyon utilise un logiciel (gayamoundi en libre accès) qui permet de créer des cartographies.
 - la ville de Villeurbanne a aussi suivi la formation sur l'utilisation de ce logiciel.
 - la ville de Valence a réalisé un diagnostic local de santé avec l'ORS en 2012 avant la signature du CLS. En plus des données quantitatives qui traitent de divers thèmes (indicateurs démographiques, sociaux, environnementaux et sanitaires, 9 groupes d'habitants (troubles de santé mentale ; des jeunes ; les mamans..) ont été organisés. Une étude approfondie est en cours sur la thématique de la santé mentale, en vue de la constitution d'un Conseil Local en Santé Mentale.
- Aujourd'hui, un zoom sur la santé mentale est en cours (données quantitatives et 3 entretiens collectifs : "Usagers, associations d'usagers et de familles", "Insertion dans la ville par le logement et le travail », "Dépistage, prise en charge et soins des personnes atteintes de troubles psychiques").

Le 12 décembre 2014 une journée d'expertise est organisée par l'ARS et l'ORS Rhône-Alpes.

Echanges autour des Conseils Locaux en Santé Mentale :

Une présentation du diagnostic « santé mentale à Valence » est programmée le 10 décembre prochain avec l'officialisation du Conseil Local de Santé Mentale.

Bourgoin-Jallieu a un Conseil Local de Santé Mentale depuis 10 ans, la ville joue son rôle de coordinateur des partenaires. Il existe un coordinateur à 0,5 ETP qui gère les cas complexes. Garance MAURIN est chargée de l'animation plus générale.

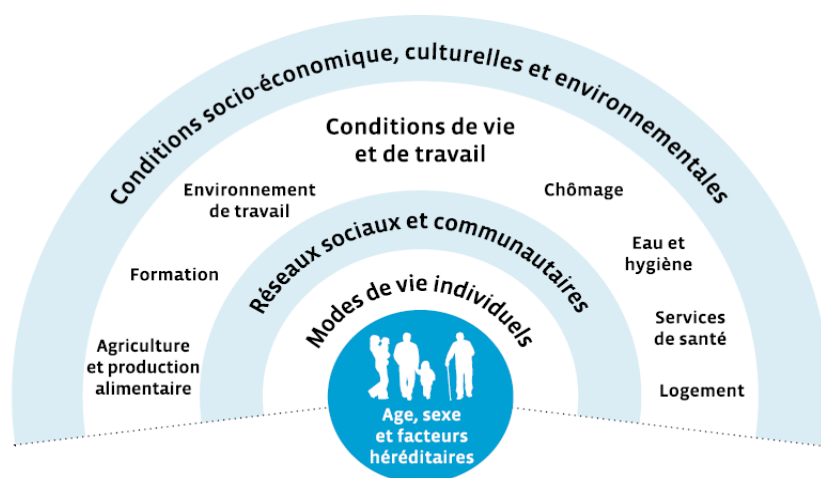
Un CLSM est organisé dans 7 des 9 arrondissements de la ville de Lyon. Chaque CLSM est très différents. Certains ont 4/5 réunions en plénière, d'autres une plénière par an et travaillent plutôt en commissions. Deux réunions à l'échelle de Lyon, la 1ère est une prise de contact avec tous les intervenants et la 2^{ème} sur la santé mentale et logement.

A Aix les Bains, le CLSM est portée par le CCAS, depuis sa création en 2010, une réunion plénière et des commissions thématiques sont organisés tous les ans.

III – Etude d'Impact sur la Santé

L'Etude d'Impact sur la Santé (ÉIS) est définie le plus souvent comme étant une combinaison de procédures, de méthodes et d'outils par lesquels une politique, un programme ou un projet peuvent être jugés quant à leurs effets potentiels sur la santé d'une population.

Les déterminants de la santé :



(Dahlgren, 1995)

Une EIS est attendue sur la ville de Villeurbanne (sur un quartier politique de la ville) et de Valence (sujet à décider). Cette démarche, soutenue par l'ARS, sera réalisée en collaboration avec l'association Equiterre spécialisée dans l'accompagnement et le conseil des collectivités publiques et des entreprises en terme promotion de la santé et du développement territorial durable.

La ville de Lyon est favorable à la mise en place d'une journée de formation sur ce thème. Anne Roux-Le Gall et Françoise Jabot (EHESP) et Natacha Litzistorf (Equiterre) sont proposées comme formatrices.

Un contact sera pris entre Lyon et Valence.

Perspectives 2015

Il est proposé d'organiser la prochaine rencontre des villes de l'Arc alpin **début avril 2015**.

Après cette réunion, le secrétariat pourrait être assuré par la ville de Grenoble ou de Lyon, sous réserve des validations de chaque ville.